

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 4 mars 2022

Le 4 mars 2022 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, JACQUEMIN Jérémy, THIRION Aline, WILLIE Annick, VERDUN Marie-Pierre.

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET : POINT LUMINEUX ET PRISE SUPPLEMENTAIRES (05/2022)

Le Syndicat d'Electrification du Centre Meuse a été sollicité par la commune pour les travaux suivants :

- Pose d'un point lumineux supplémentaire, rue du Chauffour
- Pose d'une prise d'illumination de Noël sur le poteau A3

Le Syndicat d'Electrification du Centre Meuse participera de la manière suivante à la condition de respecter les spécificités fixées par la FUCLEM :

MONTANT DES TRAVAUX HT : 628,00 €
PARTICIPATION DU SYNDICAT : 478,80 €
PARTICIPATION DE LA COMMUNE : 149,20 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal par 4 pour et 3 abstentions :

- Décide de faire effectuer les travaux par le Syndicat d'Electrification du Centre Meuse
- Décide que l'amortissement se fera sur une année

Date de la convocation : 25 02 2022
Nombre de membres : 07
Nombre de présents : 07
Nombre de votants : 07

Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 3 mai 2022 et de la
Publication le 10 mars 2022

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire,

